

Perfectionnement à la comptabilité BNC avec "RD Compta" (Niveau 2)

Objectifs :

Renforcer ses connaissances de la comptabilité appliquée aux bénéfices non commerciaux (BNC)
S'exercer avec des cas pratiques sur le logiciel de comptabilité RD Compta

Public concerné et prérequis :

Exercer une profession libérale sans cabinet comptable
Avoir suivi la formation "L'essentiel de la comptabilité des BNC (Niveau 1)"
Ne convient pas aux collaborateurs comptables

Intervenant(s) : CANDELA Jérôme

SPAGNOL Nathalie

JAUBERT Laetitia

DUHAU Fabien

CANOU Sandrine

Qualification des intervenants :

Technicien expert en comptabilité et fiscalité

Moyens pédagogiques et techniques :

Projection sur grand écran

Réalisation d'exercices et de cas pratiques sur le logiciel RD Compta

Echanges interactifs entre participants

Durée de la formation : 3 heures.

Nombre de participants maximum : 10 stagiaires.

Programme :

Rappel des fondamentaux de la comptabilité des BNC

Présentation générale du logiciel comptable RD Compta

Paramétrages initiaux : configuration des comptes, exercice, plan comptable, solde bancaire...

Saisie d'écritures comptables à partir d'une étude de cas (recettes, dépenses, virements...)

Les immobilisations : reprise, sortie et registre des immobilisations

Rapprochement bancaire : rappel et cas pratique

Les travaux de fin d'année : opérations diverses, forfaits, gains, dépenses, frais imputables

Les zones déclaratives : la déclaration 2035, le crédit d'impôt, les Zones Franches Urbaines (ZFU)

Les méthodes de transferts de données : imports, synchronisations et exports

L'impression de documents : journaux, balance, grand livre, registres

Modalités d'évaluation des acquis :

Echanges interactifs sur des cas concrets
Questions/Réponses

Sanction visée : Attestation de fin de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :

Etablissements conformes à la réglementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée

Entretien individuel et confidentiel avec le Réfèrent Handicap ARAPL Provence et Var

Adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques possibles

Taux de satisfaction de la formation : 99% des stagiaires satisfaits*

* Période de référence : Année 2023

Conditions tarifaires :

Adhérents ARAPL Provence et Var

Tarif HT : 0,00 €

Tarif TTC (TVA 20 %) : 0,00 €

Non-adhérents ARAPL Provence et Var

Tarif HT : 75 €

Tarif TTC (TVA 20 %) : 90 €